

Du nouveau dans l'aide à domicile

De profonds changements vont concerner une centaine de bénéficiaires et une dizaine d'agents territoriaux, invités à rejoindre une association qui a pignon sur rue depuis vingt ans.

Engagée depuis plus de 20 ans dans l'accompagnement à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, l'Acasad (association de coordination de l'aide et des soins à domicile) est une structure de proximité. Son siège est à Coulonges-sur-Yautize, avec une grosse antenne à Parthenay, et une autre à Niort, notamment.

Avec les années, cette association est devenue un acteur incontournable de cette aide si importante pour les personnes fragiles. Et c'est presque tout naturellement, après toutes ces longues réflexions, qu'elle a postulé pour reprendre le service d'aide à la personne qui était géré en direct par la Communauté de communes Val-de-Gâtine (CCVG). Etait, car l'intercommunalité a souhaité confier ce service à une structure compétente dès le début de l'année prochaine, ne pouvant plus financièrement se permettre de l'assurer. Ce transfert a été officialisé il y a quelques jours.

Un long travail préparatoire

« Un transfert préparé de façon concertative depuis le mois de juin 2024 entre les équipes de la Communauté de communes et l'association Acasad », indiquent élus communautaires et responsables de l'association. « La volonté des deux parties a été de garantir la continuité de service auprès des usagers tout en préservant leur libre choix et la sécurité de l'emploi des salariés. »

Côté bénéficiaires, environ 135 usagers sont directement concernés par le changement de prestataires au 1^{er} janvier 2025. Personne ne sera laissé sur le carreau. « Les équipes traitent en priorité les personnes les plus vulnérables pour s'assurer de la continuité de leur prise en charge », promet l'association.

L'Acasad a par ailleurs rencontré à plusieurs reprises les salariés du service d'aide à domicile de Val-de-Gâtine pour leur présenter l'association, son organisation du travail et les conditions de la reprise. « Un engagement fort a été pris par l'Acasad et la CCVG afin de garantir aux salariés le même niveau de salaire. » Ainsi, c'est officiel, quatorze



L'association de coordination de l'aide et des soins à domicile emploie 160 salariés qui se mobilisent auprès de plus de 1 200 bénéficiaires.

PHOTO - ILLUSTRATION LE COMMERCE DE L'OUEST - MARIE DELAGE

salariés rejoignent les équipes de l'Acasad dans douze jours. Onze salariés, toutefois, ont décidé de ne pas rejoindre l'association « pour des raisons de maladie, de départ à la retraite ou de mutation vers d'autres services. » Un recrutement est en cours.

Ce transfert de compétence va aussi se traduire par une montée en puissance de l'association en Gâtine. C'est ainsi qu'une nouvelle agence est créée au sud de Parthenay-2, place de l'Église à Mazières-en-Gâtine. Elle sera ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h. « Lantenne

accueillera et renseignera le public sur les services du domicile, elle permettra également aux salariés du secteur de venir prendre un temps de pause. »

La rédaction avec Pascal GUIGNARD, correspondant

« Vous êtes le premier sourire de la journée »

Au cours du transfert officiel signé à Cours, le 12 décembre, voici un digest de ce qui a été dit.

Jean-Pierre Rimbeau, président de la Communauté de communes de Val-de-Gâtine. « On peut se féliciter du travail remarquable accompli par les services. Je félicite également la méthode retenue qui a été comprise et plutôt bien acceptée ».

René Bauruel, président de l'Acasad.

« L'Acasad continue à œuvrer pour le bien-être de son personnel avec le maintien des salariées et des avantages : la personne âgée étant au centre de ses préoccupations. »

Fabienne Roy, directrice du service d'aide à la personne. S'adressant aux salariées : « Vous êtes le premier sourire de la journée, vous êtes ces gestes, qui semblent si anodins, mais qui sont humanité, bienveillance et lien

Contact Acasad : tél. 05 49 06 21 81.

À SAVOIR 160 salariés

Autorisée à intervenir dans tout le département, l'Acasad accompagne plus de 1 200 personnes à domicile et emploie 160 salariés du secteur de l'aide et du soin. Ses valeurs sont inscrites dans ses statuts : « Respect, proximité, écoute, discrétion ». L'Acasad est née de la volonté de citoyens, bénévoles, et développe des services auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des familles. Aujourd'hui, c'est un service de soins infirmiers à domicile (Ssiad), quatre services d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad), une résidence Autonomie.



Le président de Val-de-Gâtine, Jean-Pierre Rimbeau, et le président de l'Acasad, René Bauruel, ont officialisé le transfert du service d'aide à la personne, entourés de Jacques Fradin, maire de Mazières-en-Gâtine, de Justine Jourdain, directrice de l'Acasad (à gauche) et de Fabienne Roy, directrice du service d'aide à la personne.

PHOTO : CO